



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 21 mars 2012 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M<sup>c</sup> Suzanne Ouellet, greffier et M<sup>c</sup> Andrée Loyer, greffier adjoint.

CE-2012-380

**SOUSSION 2011 SI 343 - SERVICES PROFESSIONNELS - CONCEPTION GRAPHIQUE DES OUTILS DE COMMUNICATIONS - SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Mario Godbout Design inc., 48, rue Saint-Jacques, Gatineau, Québec, J8X 2Y6, pour la fourniture de services professionnels pour la conception graphique des outils de communications pour le schéma d'aménagement et de développement, sur la base des prix unitaires inscrits à l'offre de prix, pour un montant total approximatif de 48 245,81 \$, incluant les taxes, pour une période s'étendant de 2012 à 2014, le tout conformément aux documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 16 janvier 2012, et ce, étant la seule soumission reçue et ayant obtenu la note de passage après évaluation par un comité de sélection, le tout, conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-61510-419-22128	46 147,71 \$	Plan d'urbanisme - Autres services professionnels et administratifs
04-13493	2 098,10 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-381

**SOUSSION 2012 SI 061 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - IMPLANTATION DE FEUX DE CIRCULATION AUX INTERSECTIONS DU MONT-BLEU ET RIEL, VANIER ET MCCONNELL AINSI QU'ALEXANDRE-TACHÉ ET BÉGIN - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE DESCHÊNES, DE SAINT-RAYMOND-VANIER ET DE HULL-VAL-TÉTREAU - ALAIN RIEL, PIERRE PHILION ET DENISE LAFERRIÈRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme CIMA+, s.e.n.c., 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Gatineau, Québec J8V 1E7, pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour l'implantation de feux de circulation aux intersections du Mont-Bleu et Riel, Vanier et McConnell ainsi qu'Alexandre-Taché et Bégin pour un montant total de 27 151,35 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 23 février 2012, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30201-006-22129	19 656,61 \$	Réfection du réseau routier - Synchronisation des feux de circulation
06-30611-004-22130	6 313,99 \$	Amélioration de la sécurité - Passage à niveaux et autres - Contrôle d'intersection - Feux de circulation
04-13493	1 180,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-382

**SOUSSION 2012 SP 014 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - ÉTUDE DU BASSIN DE DRAINAGE DU RUISSEAU LEAMY**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme J.F. Sabourin et associés inc., 2368, rue Saint-Louis, bureau 101, Gatineau, Québec, J8V 1A2 pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour l'étude du bassin de drainage du ruisseau Leamy pour un montant total de 97 544,79 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 24 janvier 2012, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12004-016-22131	93 302,79 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, aqueduc, égouts - Honoraires professionnels - Ruisseau Leamy
04-13493	4 242,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-383

**AUTORISER LA FIRME GENIVAR À PRÉSENTER LES DEMANDES D'AUTORISATION REQUISES POUR LA CONSTRUCTION DU SENTIER DES FÉES, ENTRE LES BOULEVARDS DU PLATEAU ET DES GRIVES - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU-MANOIR-DES-TREMBLES - MAXIME TREMBLAY**

**CONSIDÉRANT QU'**un mandat a été octroyé par délégation de pouvoir numéro 94169 à la firme GENIVAR au montant de 5 787,39 \$, incluant les taxes, pour réaliser les études environnementales requises pour la construction du sentier des Fées, entre les boulevards du Plateau et des Grives;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ensemble du projet est assujéti à un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

**CONSIDÉRANT QU'**une résolution de la Ville est requise pour autoriser la firme mandatée à déposer ladite demande d'autorisation au nom de la Ville auprès des autorités compétentes :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- autorise la firme GENIVAR à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant aux travaux de construction du sentier des Fées, entre les boulevards du Plateau et des Grives, aux autorités compétentes en la matière;
- autorise la firme GENIVAR à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur ou un biologiste, selon le cas, quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Adoptée

CE-2012-384

**SOUSSION 2012 SP 113 - SERVICES D'ENTREPRENEURS - RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE DIVERS BÂTIMENTS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Construction SRL, 18, rue de Valcourt, unité 2, Gatineau, Québec, J8T 8G8 pour les services d'entrepreneurs – Réaménagement intérieur de divers bâtiments, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif, pour la première année du contrat, de 737 852,06 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 5 mars 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue conforme pour les sections 1 et 2.

Le présent contrat prendra effet à compter de l'adjudication et sera d'une durée d'une année pour la section 1. Pour la section 2, le contrat sera d'une durée d'une année avec la possibilité de le prolonger pour une période d'une année.

S'il y a lieu, pour la section 2, les prix unitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation.

Pour la section 1, les fonds à cette fin seront pris, jusqu'à concurrence des fonds disponibles, à même les postes budgétaires 18-11041-001, 18-11041-002, 18-11041-003 et 02-79990-753.

Pour la section 2, les fonds à cette fin seront pris, jusqu'à concurrence des fonds disponibles, à divers postes budgétaires selon les projets.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-385

**RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-07 - 151 207,23 \$ - PÉRIODE DU 19 AU 25 FÉVRIER 2012**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-07 au montant de 151 207,23 \$ pour la période du 19 au 25 février 2012.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-386

**RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-08 - 206 210,98 \$ - PÉRIODE DU 26 FÉVRIER AU 3 MARS 2012**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-08 au montant de 206 210,98 \$ pour la période du 26 février au 3 mars 2012.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-387

**SOUSSION 2012 SI 035 - ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DIVERS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour la fourniture d'équipements divers, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leur soumission déposée en date du 16 février 2012, à savoir :

**SECTION 1 :**

John A. Burnett ltd, 479 O'Brien Rd., Renfrew, Ontario, K7V 3Z3, pour l'achat de deux tamiseurs de sable au montant total de 31 951,55 \$, incluant les taxes, et ce, étant la plus basse soumission reçue et conforme.

**SECTION 2 :**

O. J. Compagnie ltée, 294, rang Saint-Paul, Sherrington, Québec, J0L 2N0, pour l'achat d'un aérateur de pelouse et accessoires au montant total de 8 216,11 \$, incluant les taxes, et ce, étant la plus basse soumission reçue et conforme.

**SECTION 3 :**

Carrière et Poirier Équipement ltée, 5024, route 17, Alfred, Ontario, K0B 1A0, pour l'achat de quatre balais à bordure et accessoires au montant total de 15 613,61 \$, incluant les taxes, et ce, étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71420-692-22132	53 355,47 \$	Entretien des parcs et aménagements - Équipements non capitalisables
04-13493	2 425,80 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-388

**SOUSSION 2012 SP 024 - SERVICE D'HORTICULTURE - SECTEURS DE HULL ET D'AYLMER**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme 6535755 Canada inc. / Paysagiste Envert inc., 424, rue des Géraniums, Gatineau, Québec, J8P 3R1, pour les services d'horticulture, secteurs de Hull et d'Aylmer, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif annuel de 69 713,60 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 20 février 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée d'une année prenant effet à compter de la date d'adjudication par la Ville avec la possibilité de prolonger pour une période additionnelle d'une année. S'il y a lieu, après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice suivant et sur une période de 12 mois, cette période se terminant le 31 janvier précédant la date anniversaire.

#### **Catalogue 62-001**

Statistique Canada, indices des prix à la consommation – Indice des prix à la consommation pour le Canada, indice d'ensemble (non désaisonnalisé).

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2013, les fonds nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-71430-521-22133	66 681,91 \$	Horticulture et arboriculture - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	3 031,69 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

#### **CE-2012-389**

#### **SOUSSION 2011 SI 148B - ACHAT DE SYSTÈMES DE SON - ARÉNAS ROBERT-ROCHON ET ROBINSON - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER ET DE MASSON-ANGERS - STEFAN PSENAK ET LUC MONTREUIL**

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Specsaudio1990 inc., 79, rue Crémazie, Gatineau, Québec, J8Y 3P1, pour l'achat de systèmes de son, selon les prix unitaires et forfaitaires apparaissant à la formule de soumission, pour un montant total de 33 635,50 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 12 janvier 2012, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-71210-692-22127	31 063,87 \$	Gestion des aré纳斯 - Équipements non capitalisables
04-13493	1 462,73 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 108,90 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

#### **CE-2012-390**

#### **CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DE RINGUETTE - 29 AU 31 MARS 2013**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association de ringuette Gatineau dépose une demande pour l'obtention des Championnats provinciaux qui se dérouleront du 29 au 31 mars 2013;

**CONSIDÉRANT QUE** la tenue de ces Championnats est directement reliée à l'implication de la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** la visibilité offerte à la Ville de Gatineau par les organisateurs permettra à la Ville de rayonner au niveau provincial et national;

**CONSIDÉRANT QUE** les revenus de ces championnats seront réinvestis dans le développement de la ringuette en Outaouais :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise l'Association de ringuette Gatineau à utiliser gratuitement les aréas requis pour la tenue des championnats provinciaux de ringuette qui se dérouleront du 29 au 31 mars 2013. La valeur de cette gratuité ainsi que la perte de revenus durant cette même période d'utilisation est estimée à environ 18 154 \$.

Adoptée

CE-2012-391

**ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 10 - 485 465,08 \$ ET DE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 9 - 432 389,19 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 10 et de la liste des embauches numéro 9 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PD numéro 10	Pièces de comptes à payer	485 465,08 \$	5 au 9 mars 2012
Liste des embauches numéro 9	Embauche de personnel temporaire	432 389,19 \$	27 février au 2 mars 2012

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-392

**ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-09 - 400 337,73 \$ - PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 7 MARS 2012**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-09 d'un montant de 400 337,73 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> au 7 mars 2012.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-393

**ACQUISITION PAR LA VILLE - ARTICLE 72 DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE D'UN CHEMIN CONTIGU À LA RIVIÈRE DU LIÈVRE - LOT 2 957 710 AU CADASTRE DU QUÉBEC - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

**CONSIDÉRANT QUE** le chemin contigu à la Rivière du Lièvre a été acquis en 1988 par la Ville de Gatineau de la compagnie Canadien Pacifique Limitée qui ne détenait aucun titre de propriété valablement publié sur cet immeuble;

**CONSIDÉRANT QUE** ce qui précède, la Ville de Gatineau n'est pas devenue valablement propriétaire de ce chemin;

**CONSIDÉRANT QUE** suivant l'index aux immeubles du Bureau de la publicité des droits, il appert que le transfert de ce chemin n'a pas été effectué correctement;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales permet à une municipalité locale de devenir propriétaire de toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins dix ans, lorsque les formalités prescrites par la Loi ont été accomplies, lesquelles sont :

- La municipalité approuve par résolution une description technique du terrain occupé par la voie, préparée par un arpenteur-géomètre et d'après le cadastre en vigueur pour laquelle elle entend se prévaloir du présent article;
- Une copie de cette description, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la municipalité;
- La municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :
  - le texte intégral du présent article;
  - une description sommaire de la voie concernée;
  - une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> ont été accomplies;
- Aucune taxe foncière n'a été prélevée par la municipalité au cours des dix dernières années.

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Jean-Yves Lemelin, arpenteur-géomètre, a préparé une description technique du chemin à acquérir conformément aux dispositions de la Loi;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau juge d'intérêt public de se prévaloir de cette procédure pour obtenir un titre de propriété valable sur ce chemin contigu à la Rivière du Lièvre :

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète que la Ville de Gatineau entend se prévaloir de la procédure édictée à l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales concernant l'obtention du titre de propriété du lot numéro 2 957 710 au cadastre du Québec et, à cet effet, approuve la description technique préparée par monsieur Jean-Yves Lemelin, arpenteur-géomètre, le 3 février 2012, sous le numéro 4619 de ses minutes et déposée au bureau du greffier.

Il est de plus résolu que ce comité mandate le Service du greffe à donner suite à la présente et autorise le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer la déclaration devant être publiée au Bureau de la publicité des droits.

Adoptée

CE-2012-394

#### **ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2012-118 - SUBVENTION DE 800 \$ - ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC. - ACTION CITOYENNE À VÉLO - 11 ET 12 FÉVRIER 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, en vertu de sa résolution numéro CE-2012-118 en date du 1<sup>er</sup> février 2012, autorisait le trésorier à émettre un chèque de 800 \$ à l'ordre de Enjeu et Environnement jeunesse inc., à titre de subvention pour l'Action citoyenne à vélo;

**CONSIDÉRANT QUE** l'événement Action citoyenne à vélo a été annulé :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité abroge sa résolution numéro CE-2012-118 en date du 1<sup>er</sup> février 2012 et autorise le trésorier à faire les écritures comptables nécessaires.

Adoptée

CE-2012-395

**SUBVENTION DE 200 \$ - ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN - SECONDAIRE EN SPECTACLE - 24 MARS 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à l'attention de madame Kathleen Cryans, 580, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 2W2, à titre de subvention pour la participation de l'école à Secondaire en spectacle.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79948-972	200 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-396

**SUBVENTION DE 250 \$ - ENVIRO ÉDUC-ACTION POUR LE GALA D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT LE 6 MAI 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de Enviro Éduc-Action, 115, boulevard Sacré-Cœur, bureau 108, Gatineau, Québec, J8X 1C5, à titre de subvention pour le Gala d'excellence en environnement le 6 mai 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79935-972	250 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-397

**SUBVENTION DE 275 \$ - VALLÉE JEUNESSE - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 275 \$ à l'ordre de Vallée Jeunesse, à l'attention de monsieur Léo R. Marleau, 111, rue de Carillon, Gatineau, Québec, J8X 2P8, à titre de subvention pour les activités organisées pour combattre le décrochage social et scolaire.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79938-972	25 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

**CE-2012-398**

**SUBVENTION DE 450 \$ - CLUB DES ORNITHOLOGUES DE L'OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 450 \$ à l'ordre du Club des ornithologues de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Gérard Desjardins, président, 375, chemin Vanier, Gatineau, Québec, J9J, à titre de subvention pour l'entretien d'une station de mangeoires d'oiseaux dans la forêt Boucher pour la saison hivernale 2011-2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	150 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	150 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	150 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

**CE-2012-399**

**AUTORISATION DE DÉPLACEMENT - PROMOTION DESSERTE AÉRIENNE GATINEAU-BAGOTVILLE-GATINEAU - SAGUENAY/LAC-SAINT-JEAN - 26 ET 27 MARS 2012**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise monsieur le conseiller Yvon Boucher, en tant que président de la Corporation de l'aéroport exécutif Gatineau-Ottawa, à se rendre dans la région de Saguenay/Lac-Saint-Jean pour faire la promotion de la desserte Gatineau-Bagotville-Gatineau les 26 et 27 mars 2012 et accepte de rembourser les frais pouvant découler de cette autorisation, et ce, sur présentation de pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11100-314-30024 – Conseil municipal – Frais de déplacement, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-400

**SUBVENTION DE 1 000 \$ - GALA SPORTIF GATINEAU POUR LE GALA MÉRITAS DE GATINEAU - 25 AVRIL 2012 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre du Gala Sportif Gatineau, C. P. 1970, Succ. Hull, Gatineau, Québec, J8X 3Y9, à titre de subvention pour le Gala Méritas de Gatineau le 25 avril 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	250 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-401

**PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE PATSY BOUTHILLETTE À UNE ACTIVITÉ AU PROFIT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU - 12 AVRIL 2012 - 91,98 \$****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Patsy Bouthillette à participer à une activité au profit de la Chambre de commerce de Gatineau le 12 avril 2012.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 91,98 \$ à l'ordre de la Chambre de commerce, 45, rue de Villebois, suite 100, Gatineau, Québec, J8T 8J7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79942-972	87,98 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
04-13493	4,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-402

**SUBVENTION DE 450 \$ - GATINEAU SYNCHRO - COMPÉTITION INTERDIVISION DE NAGE SYNCHRONISÉE - 23 AU 25 MARS 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 450 \$ à l'ordre de Gatineau Synchro, à l'attention de madame Andrée Guillot, 459, rue Duquette Ouest, Gatineau, Québec, J8P 3A7, à titre de subvention pour l'organisation de la compétition interdivision de nage synchronisée qui aura lieu du 23 au 25 mars 2012 au centre sportif de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-403

**SOUMISSION 2012 SP 068 - REMPLACEMENT D'UN ÉCHANGEUR - CENTRE ROBERT-GUERTIN - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Carmichael ltée, 3822, avenue de Courtrai, Montréal, Québec, H3S 1C1, pour la fourniture et l'installation d'un échangeur et d'un réservoir de remplissage de saumure, incluant les composantes s'y rattachant, au centre Robert-Guertin, au montant total de 102 570,87 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 1<sup>er</sup> mars 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-12002-001-22134	98 110,30 \$	Dalles et bandes à l'aréna Robert- Guertin - Réfection de la dalle
04-13493	4 460,57 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-404

**PARTICIPATION DE MADAME LIBANA KASSAB, MEMBRE DE LA COMMISSION JEUNESSE, AU FORUM POUR JEUNES CANADIENS - OTTAWA - 25 AU 30 MARS 2012**

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission jeunesse prévoit annuellement un budget permettant son rayonnement sur la scène municipale, provinciale et nationale;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres de la Commission jeunesse ont délégué madame Libana Kassab pour les représenter au Forum pour jeunes canadiens;

**CONSIDÉRANT QUE** le Forum pour jeunes canadiens invite les municipalités à déléguer un représentant jeunesse à participer au forum et ainsi bénéficier d'une subvention de 600 \$ sur les frais de participation de 895 \$ :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité, suite à la recommandation de la Commission jeunesse, autorise la participation de madame Libana Kassab, représentante jeunesse pour la Ville de Gatineau, au Forum pour jeunes canadiens et lui permet ainsi de bénéficier de la bourse de 600 \$ octroyée par le Forum aux représentants jeunesse municipaux.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 295 \$ au Forum pour jeunes canadiens, 800-81, rue Metcalfe, Ottawa, Ontario, K1P 6K7, sur présentations de pièces justificatives préparées par le service concerné.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-71127-311 – Commission jeunesse – Congrès Colloques.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71127-311-22135	295 \$	Commission jeunesse - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-405

**SOUMISSION 2012 SP 034 - RÉFECTION DE LA DALLE ET DES CONDUITS DE RÉFRIGÉRATION - CENTRE ROBERT-GUERTIN - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme DLS Construction inc., 10, rue Lois, Gatineau, Québec, J8Y 3R1, pour la réfection de la dalle et des conduits de réfrigération au centre Robert-Guertin pour un montant total de 668 444 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 6 mars 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12002-001-22136	639 374,90 \$	Dalles et bandes à l'aréna Robert-Guertin - Réfection de la dalle
04-13493	29 069,10 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-406

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME SUZIE AUDET AU POSTE DE COORDONNATEUR À LA REVITALISATION - SECTION DU DESIGN URBAIN ET DE LA REVITALISATION - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de coordonnateur à la revitalisation à la Section du design urbain et de la revitalisation du Service de l'urbanisme et du développement durable (poste numéro UDD-CAD-010 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de madame Suzie Audet au poste de coordonnateur à la revitalisation à la Section du design urbain et de la revitalisation du Service de l'urbanisme et du développement durable (poste numéro UDD-CAD-010 au plan d'effectifs des cadres).

Le salaire de madame Suzie Audet sera celui de la classe 3, 6<sup>e</sup> échelon de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Madame Suzie Audet est assujettie à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Madame Suzie Audet sera assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article I. Elle bénéficiera de trois semaines de vacances annuelles.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-61400-115 – Habitation et développement urbain – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-407

**MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 100239**

**CONSIDÉRANT QU'**une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT** la faute grave commise par l'employé 100239 relativement à sa prestation de travail;

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé 100239 a contrevenu à la politique municipale sur l'usage du tabac ainsi qu'aux directives de ses supérieurs;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du Service des travaux publics entérinent les conclusions suite à l'enquête :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine la suspension de 20 jours sans traitement de l'employé 100239.

Les dates de la suspension seront déterminées par le Service des travaux publics en collaboration avec le Service des ressources humaines, et ce, conformément à la convention collective.

Adoptée

CE-2012-408

**PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR LUC RANCOURT  
AU POSTE DE RESPONSABLE, INFO-TERRITOIRE - SERVICE DE  
L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de responsable, Info-territoire au Service de l'urbanisme et du développement durable (poste numéro UDD-CAD-018 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Luc Rancourt au poste de responsable, Info-territoire au Service de l'urbanisme et du développement durable (poste numéro UDD-CAD-018 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne du directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable.

Étant donné que monsieur Luc Rancourt occupe actuellement ce poste, il sera assujéti à une période d'essai de 6 mois.

Monsieur Luc Rancourt est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Le salaire de monsieur Luc Rancourt sera celui de la classe 4, 7<sup>e</sup> échelon de la politique salariale des cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-61320-115 – Section info-territoire – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 mars 2012.

Adoptée

**CE-2012-0321D1 DÉPÔT DE DOCUMENT**

1. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du règlement numéro 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires - Période du 25 janvier au 14 février 2012

**CE-2012-409 CONGÉDIEMENT - EMPLOYÉ 109930**

**CONSIDÉRANT QU'**une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé 109930 a commis une faute très grave relativement à sa prestation de travail et dans l'utilisation de l'équipement ainsi que des biens de la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé 109930 a contrevenu au Code d'éthique des employés de la Ville de Gatineau les 23 et 27 février 2012;

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé a rompu de façon irrémédiable le lien de confiance existant entre lui et l'organisation;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du Service des travaux publics entérinent les conclusions suite à l'enquête :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine le congédiement de l'employé 109930.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mars 2012.

Adoptée

CE-2012-410

**PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR PAUL NICOLE AU POSTE DE RESPONSABLE, DÉVELOPPEMENT SOCIAL - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de responsable, Développement social au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (poste numéro LSC-CAD-017 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Paul Nicole au poste de responsable, Développement social au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (poste numéro LSC-CAD-017 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne du chef de la Division de la qualité de vie et du développement communautaire.

Étant donné que monsieur Paul Nicole occupe actuellement ce poste, il sera assujetti à une période d'essai de 6 mois.

Monsieur Paul Nicole est assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Le salaire de monsieur Paul Nicole sera celui de la classe 4, 4<sup>e</sup> échelon de la politique salariale des cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-59120-115 – Politique de développement social – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mars 2012.

Adoptée

---

**MARC BUREAU**  
Maire et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif